

PROJET DE Territoire



> POURQUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Fort de ses 45 communes et plus de 25 000 habitants, la Communauté de communes du Pays Loudunais (CCPL) ne s'était jamais dotée d'un projet de territoire depuis sa création en 1993.

Après 30 ans d'activité, la Communauté de communes atteint une forme de « maturité » qui invite à engager une nouvelle phase de réflexion stratégique et ainsi redéfinir les politiques mises en œuvre sur le territoire.

Trois raisons majeures à cela :

- La prise en compte des nouvelles problématiques du territoire en termes de développement économique, de services petite enfance – enfance, de culture et de loisirs...
- L'adaptation aux grands enjeux environnementaux et énergétiques et leurs conséquences en termes d'aménagement du territoire.
- La prise en compte des différentes démarches de contractualisation avec les principaux partenaires et les relations à construire avec les territoires voisins.

Les élus communautaires ont donc souhaité élaborer un projet politique qui prenne en compte ces enjeux de moyen/long termes et permette à la Communauté de communes, aux communes et acteurs locaux de disposer d'une « feuille de route » ambitieuse, claire et partagée. Le projet décline les objectifs prioritaires de l'action de la Communauté de communes. Il se traduit par un programme d'action prioritaire pluriannuel qui engage l'activité de la communauté et ses relations avec ses différents partenaires financiers (Etat, Région, Département, CAF, MSA...).

> UNE DÉMARCHE OUVERTE DE CONCERTATION

Lancé en mai 2021, le projet de territoire est le fruit d'une démarche associant largement l'ensemble des acteurs locaux : élus communautaires et communaux, acteurs socio-économiques de la vie locale, partenaires institutionnels et habitants. Organisée en trois grandes phases (diagnostic stratégique, construction de la stratégie de développement, élaboration du programme d'action), la construction du Projet de territoire devait être inclusive et mettre en œuvre la plus large concertation possible.

Différents temps de concertation ont ainsi enrichi progressivement l'élaboration du Projet, notamment lors de plusieurs séminaires et ateliers d'échanges ouverts à l'ensemble des élus communautaires, ainsi qu'aux acteurs socio-économiques et partenaires du territoire.

Les habitants ont également été invités à prendre part à cette réflexion d'avenir en exprimant leur regard et aspirations pour le territoire lors d'une vaste consultation qui a recueilli près d'un millier de contributions.

> UN PROJET QUI S'ARTICULE AUTOUR DE CINQ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES...

Le projet de territoire de la Communauté de communes du Pays Loudunais s'inscrit dans une perspective de développement respectueuse des défis de la transition écologique, en réponse aux besoins des habitants et des acteurs du territoire.

La richesse de la concertation à travers la diversité des points de vue a révélé une véritable ambition de **reconquête** pour le territoire :

- Reconquête de la ruralité et de la richesse de ses ressources,
- Reconquête de la ville centre, Loudun, à travers ses équipements et ses services utiles à l'ensemble du territoire,
- Reconquête des relations avec les territoires voisins compte tenu de la situation particulière de la communauté de communes en limite de régions et de départements mais aussi des enjeux à relever pour les années à venir, par exemple en termes de mobilité,
- Enfin, et plus largement, reconquête de l'image et de la fierté locales face à un constat de dénigrement régulier.

Dans cette perspective, **la jeunesse, la proximité et l'innovation** apparaissent comme des préoccupations transversales, une sorte de « fil rouge » du projet.

Pour atteindre cette ambition, le projet de territoire s'organise autour de cinq orientations stratégiques qui constitueront le cadre des politiques communautaires pour les dix prochaines années.

1

ORIENTATION**Booster l'attractivité économique du Pays Loudunais**

Le développement économique et l'emploi constituent un enjeu fort pour la dynamique et l'attractivité du Pays Loudunais. À travers cette première orientation stratégique, la Communauté de communes entend mobiliser les ressources nécessaires pour appuyer la dynamique des entreprises locales et permettre l'accueil de nouvelles entreprises et activités. La jeunesse est ici une préoccupation majeure : pour offrir des perspectives stimulantes aux jeunes du territoire mais aussi pour en accueillir à travers des offres d'emploi et de formation.

Le développement touristique constitue un volet important pour la vitalité du territoire et de l'ensemble des communes. La Communauté de communes souhaite valoriser les atouts du territoire par une nouvelle offre orientée vers le tourisme de nature et de découverte, à même de dynamiser les activités de proximité (artisanat, commerces, restauration...) créatrices d'emplois de proximité. Cette nouvelle stratégie touristique s'inscrit en cohérence avec les objectifs dans la stratégie départementale.

Objectifs retenus**Actions prioritaires**

Accueillir les entreprises, favoriser l'emploi

- Création d'une pépinière d'entreprises et animation du réseau
- Rénovation du centre d'accueil des entreprises
- Renouvellement de l'offre foncière à vocation économique
- Valorisation des circuits courts agricoles

Attirer les jeunes, susciter des vocations

- Coordination des acteurs locaux pour l'accueil des talents

Construire et affirmer une nouvelle offre touristique

- Définition et mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique du territoire (slow tourisme et tourisme de proximité)
- Création d'un point d'accueil touristique central
- Mise en œuvre d'une stratégie d'accueil au plus près des clients
- Accompagnement et animation du réseau des prestataires
- Stratégie de commercialisation
- Réalisation d'inventaires patrimoniaux et vulgarisation
- Valorisation du patrimoine néolithique

2

ORIENTATION**Bien vivre en Pays loudunais**

À travers cette seconde orientation stratégique, la Communauté de communes souhaite renforcer et harmoniser l'offre d'équipements et de services à la population à l'échelle du territoire afin de garantir un accès équitable à l'ensemble des habitants.

Si la petite enfance, l'enfance et la jeunesse sont au cœur de cette orientation, il s'agit aussi de favoriser l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire : la lecture publique et l'enseignement musical sont deux axes privilégiés. Au-delà des nouvelles politiques communautaires, la place et le rôle du tissu associatif dans la vie locale seront soutenus.

L'importance de la place du commerce dans la vie locale est affirmée : facteur de qualité de vie au quotidien, c'est aussi un élément essentiel pour l'animation de Loudun en tant que ville centre du territoire et des différents centres bourgs.

Cette orientation est essentielle à l'ambition du projet : elle suppose une relation forte et confiante entre la Communauté de communes et l'ensemble des communes membres.

Objectifs retenus**Actions prioritaires**

- Affirmer l'importance du commerce local dans la qualité de vie
- Répondre aux besoins de logement
- Adapter l'offre culturelle et de loisirs aux besoins des habitants
- Développer l'animation locale et socio culturelle
- Développer le niveau de services et d'équipements proposés aux habitants
- Accompagner l'accès aux droits, de proximité et à distance

- Réalisation de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) du centre-ville de Loudun
- « Pôle habitat » : entrée unique pour l'information logement
- Étude préalable au transfert de la médiathèque
- Définition de la politique de lecture publique au regard des transferts effectués
- Étude de l'enseignement artistique et culturel sur l'ensemble du territoire
- Étude préalable au transfert de l'école de musique et développement d'un service itinérant d'enseignement musical
- Étude préalable au transfert de la compétence périscolaire et extrascolaire
- Harmonisation des services périscolaires et extrascolaires
- Travail sur la valorisation du métier d'assistant maternel
- Renforcement et développement du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
- Maintien de l'attractivité des maisons de santé

3

ORIENTATION

Être acteur de la transition écologique et énergétique

La Communauté de communes entend s'affirmer comme un acteur majeur de la transition écologique et énergétique. Le chantier est d'importance et la Communauté de communes souhaite y prendre toute sa place à travers les politiques dont elle assure la maîtrise mais aussi à travers des actions de sensibilisation et d'éducation auprès de l'ensemble des acteurs locaux, et notamment des jeunes.

Les déchets constituent à cet égard un axe de travail important dans lequel la communauté est d'ores et déjà engagée : la mise en place progressive de la tarification incitative répond à un objectif de réduction des volumes de déchets ménagers produits sur le territoire communautaire. Des initiatives de sensibilisation et de formation des habitants seront mises en œuvre. Au-delà, le recyclage et la valorisation des déchets seront soutenus, par exemple à travers le développement de recyclerie ou la valorisation des bio déchets.

Dans le domaine énergétique, des actions sont déjà identifiées et engagées dans le PCAET élaboré en partenariat avec la communauté du Thouarsais. Les projets de performance énergétique des bâtiments et de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque notamment) seront soutenus.

La Communauté de communes souhaite également s'engager en faveur d'une alimentation locale de qualité. Elle soutiendra le développement des circuits courts alimentaires et favorisera avec les communes et acteurs locaux la consommation des produits de saison en proximité.

Enfin, face à l'objectif de sobriété foncière porté par la loi « Climat et Résilience », la Communauté de communes engagera l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale afin de disposer d'une vision prospective de l'aménagement du territoire et d'un cadre pour les documents d'urbanisme à venir.

Objectifs retenus

- Réduire les déchets, valoriser les ressources
- Mener une action volontariste pour réduire les consommations d'énergie
- Encourager la production d'énergies renouvelables, favoriser un « mix énergétique »
- Accompagner la transition dans les activités agricoles
- Encourager les pratiques durables
- Favoriser le « manger local »
- Engager le territoire vers la sobriété foncière

Actions prioritaires

- Élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Production d'énergie solaire photovoltaïque sur les bâtiments publics
- Econome de flux/conseiller en Energie Partagé
- Famille « z'Hero », ambassadrice pour les écogestes
- Sensibilisation des habitants à la réduction des volumes de déchets
- Développement de la recyclerie
- Valorisation des déchets biologiques

4

ORIENTATION

Accompagner les mobilités à l'échelle du bassin de vie

Comme en témoignent les résultats de la consultation des habitants, la question des mobilités figure parmi les préoccupations majeures pour faciliter les déplacements du quotidien vers l'emploi, la formation, les différents services.

Les élus de la Communauté de communes ont fait le choix de laisser la compétence « organisation de la mobilité » à la Région. Le projet de territoire souligne néanmoins l'importance de cette problématique et affirme la nécessité de développer des solutions à l'échelle du bassin de vie quotidien, plus large que le territoire de la CCPL. D'ores et déjà, une réflexion est engagée avec la Région Nouvelle Aquitaine et les territoires voisins à l'échelle du Nord Poitou afin de définir un bouquet d'offre de mobilité adaptée à la diversité des besoins. Les besoins de proximité seront également pris en compte afin de proposer des offres de mobilité alternative à l'échelle des services à la population entre Loudun, les principales communes du territoire et les villages.

L'usage de mobilités plus durables, à l'image du covoiturage, sera encouragé. L'usage du vélo et plus largement des mobilités « actives » sera soutenu pour les déplacements de proximité (en lien avec les orientations et projets retenus en faveur du développement touristique).

Concernant l'accessibilité du territoire, la Communauté réaffirme l'importance des axes routiers. Elle restera vigilante sur l'ensemble des projets visant à améliorer la qualité et la sécurité des principales infrastructures desservant le territoire.

Objectifs retenus

- Renforcer l'accessibilité du Pays loudunais
- Soutenir et renforcer l'offre de transport solidaire sur le territoire
- Développer l'usage d'une mobilité plus durable sur le territoire
- Organiser une offre de mobilité en nord-Poitou

Actions prioritaires

- Poursuite des réflexions engagées avec la région Nouvelle-Aquitaine à l'échelle du bassin de mobilité nord-Poitou

5

**ORIENTATION
TRANSVERSALE**

**Adapter la
gouvernance**

La mise en œuvre du Projet de territoire suppose que la communauté de communes et les communes membres disposent d'un cadre de travail et de coopération adapté à l'ambition poursuivie.

Cette ambition renouvelée, les transferts de compétences envisagées et les nouvelles compétences confiées aux intercommunalités, vont nécessiter une adaptation et un renforcement des moyens de la Communauté de communes et de ses outils dans les prochaines années afin qu'agents et élus puissent œuvrer dans des conditions optimales au service du développement du territoire.

Cette nécessité passe également par une optimisation des moyens entre la Communauté de communes, Loudun ville-centre et l'ensemble des communes membres à travers la mutualisation de différents services.

Objectifs retenus	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> • Définir de nouvelles relations CCPL – communes dans la valorisation des sites à potentiel touristique 	
<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les compétences communautaires aux orientations du Projet de territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert de la compétence extra et périscolaire • Transfert de la médiathèque de Loudun
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre de nouveaux domaines de mutualisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un service itinérant de secrétaire de mairie • Création de services communs



**> UN PROJET
À FAIRE VIVRE...**

« L'ensemble des acteurs du Pays Loudunais a été mobilisé pendant près d'une année pour construire ce projet de territoire. La dynamique enclenchée ne saurait se limiter à la production de ce cadre de travail.

Il importe maintenant non seulement d'engager la mise en œuvre du projet par la mobilisation des moyens nécessaires mais aussi d'entretenir cette dynamique par un travail de suivi régulier et l'apport de nouvelles propositions adaptées aux évolutions du contexte territorial. Élus et services de la Communauté de communes seront pleinement engagés dans cette perspective durant les années à venir. »

Joël Dazas

Illustration: FLORENCE - Illustration: FLORENCE